

## INVITATION PRESSE

**Monsieur Philippe PRADAL**  
*Président du Conseil d'Administration  
de la Fondation Lenval*

*et*

**Monsieur Patrick MARCHETTI**  
*Président Départemental  
de l'ADAPEI AM*

*Ont le plaisir de vous inviter*

### **A L'INAUGURATION DU POLE DE COMPETENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISEES**

***Jeudi 6 juillet 2017 à 10h30***

***1, place Général Goiran – 06100 NICE***

**Nice, le 26 juin**

La Fondation LENVAL et l'ADAPEI AM ont répondu à un appel à candidature lancé par l'ARS PACA en octobre 2016 pour la mise en place d'un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) s'adressant à un public en situation de handicap, sur une période expérimentale de deux ans (2017-2018). L'objectif de ce dispositif est d'apporter une réponse à des personnes en situation de handicap qui n'ont pas de réponse adaptée à leurs besoins dans leur parcours inclusif.

L'ADAPEI AM et la Fondation LENVAL ont choisi d'unir leurs forces et de mettre à profit leurs complémentarités pour créer, dans les limites du cadre proposé, les conditions nécessaires permettant d'assurer la continuité des parcours des personnes en situation de handicap.

Ce dispositif permet d'éviter notamment que leur parcours de vie ne devienne critique du fait de l'absence d'une réponse adaptée.

Ce Pôle de Compétences et de Prestation Externalisées (PCPE) est un dispositif venant compléter la palette médico-sociale et proposant une réponse souple et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs aidants dans une visée inclusive.

Il s'adresse prioritairement aux adultes et enfants bénéficiaires d'une notification ou d'un Projet d'Accompagnement Global en situation critique ou qui pourrait le devenir. L'objectif est de prévenir une dégradation compte tenu de la complexité de la pathologie et/ou du contexte social.

L'accompagnement est organisé sur une dynamique partenariale et propose trois niveaux d'intervention: information sur les dispositifs existants, évaluation conduisant à un projet d'accompagnement externalisé et action d'accompagnement durant une période transitoire en partenariat avec un établissement médico-social et/ou un service sanitaire et/ou un maillage libéral.

Ce PCPE comporte une file active d'une quinzaine de personnes en simultanée et s'appuie sur des compétences éducatives, médicales et psychologiques.

Ouvert depuis le 6 mars, ce PCPE sera inauguré le 6 juillet par Philippe PRADAL, Président du Conseil d'Administration de la Fondation LENVAL et Patrick MARCHETTI, Président Département de l'ADAPEI des Alpes-Maritimes.

### A propos de la Fondation LENVAL



Reconnue d'utilité publique depuis 1893, la Fondation LENVAL a pour mission principale de « Recevoir tous les enfants, sans condition de ressources et sans distinction de culte ou de nationalité ». Grâce à l'engagement de ses administrateurs bénévoles depuis près de 130 ans et aux efforts de chacun de ses collaborateurs, LENVAL se modernise et s'adapte à l'évolution de la pédiatrie.

La Fondation comprend 16 sites et accueille près de 60 000 urgences, 15 000 hospitalisations et nos chirurgiens opèrent 5 000 enfants chaque année.

Plus d'information sur : [www.lenval.org](http://www.lenval.org)

### A propos de l'ADAPEI des Alpes-Maritimes



L'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes (ADAPEI AM) a été fondée à Nice le 22 avril 1955, à l'initiative de parents d'enfants atteints de handicap mental. Association à but non lucratif, l'ADAPEI AM est affiliée à l'UNAPEI (Union nationale des associations de Parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis), reconnue d'utilité publique.

Tout au long de son histoire, l'ADAPEI AM porte inlassablement la reconnaissance des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles auprès des pouvoirs publics, des partenaires institutionnels et de la société dans son ensemble.

L'Association s'est toujours mobilisée pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, s'adapter aux évolutions sociétales, aux politiques publiques, trouver des solutions, aider les familles, améliorer continuellement la qualité de vie et les prestations offertes aux personnes accueillies et accompagnées.

L'ADAPEI AM gère 44 établissements, répartis sur tout le Département des Alpes-Maritimes en deux territoires : le Territoire Nice-Riviera Menton (couvrant les zones de Nice, Menton et la Brigue) et le Territoire Ouest Azur (couvrant les zones d'Antibes, Cannes/Le Cannet, La Roquette-sur-Siagne et Grasse).

***L'ADAPEI AM en quelques chiffres :***

901 travailleurs handicapés

Plus de 600 adhérents

916 salariés

44 établissements et services

5 sections dédiées à l'action familiale (Antibes, Cannes, Cagnes/Grasse, Menton et Nice)

**SIEGE SOCIAL**

Nice La Plaine 1

Bâtiment B2

Avenue Emmanuel Pontrémoli

Tél : 04 93 72 76 70

Plus d'informations sur : [www.adapeiam.fr](http://www.adapeiam.fr)

**Contact presse**

Agnès SEGALA

[asegala@adapeiam.fr](mailto:asegala@adapeiam.fr)

Tél. : 04 93 97 70 18 / 06 34 78 08 46